



Syndicat majoritaire
Du CP PERPIGNAN

Audience tribunal judiciaire du 09 février 2026

le lundi 09 février 2026

Ce matin à **8h30**, l'**UFAP UNSa Justice** était présente à l'audience concernant un détenu ayant insulté, menacé et bousculé un surveillant du centre pénitentiaire de Perpignan. Rappel des faits : **le 6 novembre 2024**, alors qu'un surveillant du service vestiaire terminait son service et quittait l'établissement, un détenu revenant de permission s'est immédiatement montré provocateur et irrespectueux. Face au recadrage de l'agent, il a lancé des insultes et menaces graves : *« Va te faire enculer – on se verra dehors – tu vas voir qui je suis – Perpignan c'est petit »*. *Au moment de l'ouverture de la porte, il a tenté de s'échapper, nécessitant l'intervention du surveillant et d'un collègue. Le surveillant a été bousculé mais sans blessure.*

Malgré la demande de renvoi du détenu qui avait refusé de signer sa convocation au TJ, il a été condamné à **3 mois d'emprisonnement** et à **500 € de dommages et intérêts à la partie civile, défendue par Maître Castello.**

La décision de l'exécution de la peine est désormais entre les mains de la juge d'application des peines (JAP). Ce détenu avait déjà été placé au CSL par la JAP malgré deux incidents précédents, puis réintégré après une bagarre avec un codétenu, et de nouveau placé sous DDSE par la JAP. Il devra également **être rejugé en septembre prochain pour des propos racistes à l'encontre d'une surveillante en poste au Centre de Détention.**

L'UFAP UNSa Justice attend de la JAP une décision ferme, cohérente et protectrice des personnels. Les personnels pénitentiaires ne doivent subir ni violence, ni menaces, ni insultes, dedans comme dehors.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset

